



JOURNAL FOOT

FOOT N°709 DU 23 JUILLET 2026

WEEK-END DES BÉNÉVOLES À CLAIREFONTAINE

Le week-end des bénévoles à Clairefontaine est de retour !

Il se déroulera les 19 et 20 septembre 2026.

Notre District dispose de 6 places (2/club soit 3 binômes).

Conditions :

- Etre licencié dirigeant ou volontaire ou membre individuel de club depuis moins de 7 ans
- Etre âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement

INSCRIPTIONS :

<https://hautesavoie-paysdegex.fff.fr/simple/week-end-des-benevoles-a-clairefontaine-2/>



SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P. 5

L'AGENDA

AOUT 2026

- Mardi 25 août : Réunion de rentrée (clubs D1/D2)
- Mercredi 26 août : Réunion de rentrée (clubs D3/D4/D5)

SEPTEMBRE 2026

- Samedi 5 septembre : Assemblée Générale des Arbitres

OCTOBRE 2026

- Vendredi 23 octobre : Assemblée Générale d'Hiver du District

MARS 2027

- Samedi 20 mars : Finale départementale du Festival U13 à Evian

MAI 2027

- Samedi 30 mai : Journée Nationale des U7 à Fillinges

JUIN 2027

- 5/6 juin : Fête du football féminin (secteur annécien ou genevois)
- 12/13 juin : Finales de Coupes du District

FMI - RÉINITIALISATION PARAMÉTRAGES

+ RAPPELS BONNES PRATIQUES DE DÉBUT DE SAISON

1. Version disponible

WebApp FMI

Dernière version : 5.0.17

La version FMI 5.0.17 est la seule version à laquelle les utilisateurs doivent se connecter.

2. Mots de passe

Les mots de passe des comptes utilisateurs Footclubs ayant une habilitation "Gestion feuille de match informatisée" ET qui étaient amenés à expirer dans les 3 prochains mois ont été réinitialisés.

Les utilisateurs doivent avoir procédé à la modification de leur mot de passe **avant le jour J** :

• Pour les utilisateurs Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>).

3. Paramétrage utilisateurs / équipes

Les associations d'équipes de l'ensemble des comptes utilisateurs Footclubs ayant une habilitation "Gestion feuille de match informatisée" ont été réinitialisées.

Les correspondants Footclubs des clubs doivent obligatoirement ressaisir le bon paramétrage de chaque compte avant les premiers matchs :

Paramètres à vérifier :

- Type de Profil
- La case "Gestion feuille de match informatisée" doit être COCHÉE
- Équipes affectées :

4. Préparation des équipes

L'équipe recevante ET l'équipe visiteuse doivent réaliser la préparation des équipes via **UNIQUEMENT** l'interface WEB (<https://fmi-core.fff.fr/>).

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi : dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche : dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard
- Pour les matchs du lundi : à partir du lundi matin et au plus tôt avant le match

5. Récupération des rencontres et chargement des données du match - **Uniquement l'équipe recevante !**

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**.

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

- Pour les matchs du samedi : à partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- Pour les matchs du dimanche : à partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre
- Pour les matchs du lundi : à partir du lundi matin et jusqu'à 2 heures avant le début de la rencontre

Important :

- L'équipe recevante est en charge de la FMI $\Rightarrow$ c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données,
- L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB (<https://fmi-core-compo.fff.fr/v2>),
- Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, il est inutile de récupérer de nouveau les données. Il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

6. Ressources d'aide

- [FAQ FMI](#)



COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION - DU 22 JUIN 2026

Présents : L Adjiman – D Allard – B Bard – JM Baulmont – P Bernard – I Blanchet-Voyet – P Boisson – M Caruso – B Cheneval – P Chevrier – E Dupré – P Gallay – J Gardet – M Lesueur – D Marel – A Marcotullio – G Moscato – D Mouchet – C Perrissin – M Poirrier – A Rosset – JD Roux – A Sekulich-Garcia – F Sussey
Excusés : L Lutz – Dr C Mercier-Guyon – A Parent

Le Comité de direction valide les classements par poule au 22/06/25 (sous réserve des procédures en cours ou à venir) après application des points de pénalités consécutifs au malus disciplinaire :

D1 – Allinges/Bons –1 point

D2 – Valleiry/Mont Blanc –1 point

Lac bleu –3 points

Saint Pierre –4 points

D3 – Cran/Allinges 2/Challex –1 point

Le Lyaud –6 points

D4 – Chéran/Combloux/Vougy –2 points

Saint Pierre –3 points

Les tableaux des montées et descentes seront publiées cette semaine.

Information concernant le critérium U13 : une nouvelle organisation pour la prochaine saison suivant les critères de la LAURA

Niveau A : FC Annecy et TEGG – pratique à 10 puis à 11 en 2ème partie de saison

Niveau B (pratique à 8 et 10) : 1 club régional de notre district

Et C (pratique à 8) 4 clubs régionaux pour notre district

A noter que la catégorie U11 est désormais soumise au cachet mutation

Le Comité de Direction valide le **tableau d'affectation des arbitres seniors – saison 2026/2027** présenté par la CDA

Le CD valide le calendrier sportif de la saison 2026-2027

A noter :

- o Challenge U13 Pitch : 3ème tour le 03/02/2027 et finale le 20/02/2027

- o Les matchs en retard se joueront préférentiellement le premier weekend de vacances scolaires

- o Ce calendrier est à compléter ultérieurement par :

- Dates pour FUTSAL U13 et U15

- Coupes FUTSAL féminines seniors et U18F

Le CD valide les modifications des Indemnités d'arbitrage pour la prochaine saison

Le CD valide quelques ajustements de tarifs 2026/2027.

Qui seront joints au projet de budget présenté à la prochaine AG

Rappel:

Pour la prochaine saison les feuilles de plateaux doivent être remplies avant le démarrage du plateau pour permettre un contrôle des licences.

Quelques compléments aux règlements sportifs :

- Tournois : le club organisateur ne doit inviter que des clubs affiliés FFF
- Barème aggravé de la discipline
- Affiliation d'un nouveau club ou modification du nom : le nom doit obligatoirement comporter un élément permettant sa géolocalisation
- L'arbitre assistant doit avoir au minimum 16 ans

DISCIPLINE : Bernard CHENEVAL

Présentation des modifications relatives au barème disciplinaire aggravé du district.

Le document ci-joint en annexe est validé à la majorité des membres et 6 abstentions

COUPES : Pierre BERNARD

Pierre Bernard remercie les membres du comité, arbitres, techniciens et bénévoles qui ont contribué au succès des finales de coupe ainsi que le club de Mont Blanc pour son accueil et son organisation « professionnelle ».

Le CD prend connaissance des différentes candidatures de club pour l'organisation des finales de la prochaine saison.

Sur proposition des commissions des coupes et du foot entreprises, Le comité valide la suppression de la finale Foot entreprise en raison du nombre très restreint d'équipes mais réaffirme son soutien pour leur propre coupe inter-entreprises.

FAIR PLAY : Grégoire MOSCATO

Le CD prend connaissance du classement de cette saison écoulée

Modification de la règle d'attribution du trophée :

Proposition : 1 seul club par catégorie sera désormais récompensé mais avec une revalorisation substantielle du bon d'achat.

La modification est validée à l'unanimité

FAFA : Alain ROSSET présente les décisions de sa commission

Dossier transport de 13000€ pour un minibus validé pour Foron

Installation : dossier validé pour Foron pour la mise en conformité d'un terrain

FUTSAL : Pierre BOISSON

Point sur l'organisation interdistricts de la compétition seniors

Catégories Jeunes : préparation des challenges pour la saison prochaine

Association sportive et culturelle de Saint Julien en Genevois Futsal : dossier d'affiliation en stand-by en l'attente d'informations complémentaires de la municipalité et de contrôle des installations proposées. :

FINANCES : Maurice CARUSO

Présentation du budget prévisionnel 2026/27 pour la prochaine AG de Thoiry
Dossiers ANS : Malheureusement très peu de clubs présentent un dossier

STATUT DE L'ARBITRAGE Jean Denis ROUX

Bilan à la fin de cette saison :

- Séniors : 9 clubs en infraction
- Jeunes : 4 clubs en infraction
- Mutations supplémentaires : 15 clubs sont éligibles et doivent nous indiquer l'équipe concernée.
- changements de club validés

FEMININES : Alexandra GARCIA

Retour sur le tournoi féminin Franco/Suisse du conseil du Léman ; très belle réussite

Un car complet s'est déplacé en Valais, composé des U13 F/U15F, encadrants et parents.

La Saison prochaine Genève accueillera le tournoi

·Journée des féminines, s'est bien déroulée à Ville La Grand qui a remplacé Cernex au dernier moment, merci au club AJ VLG et à la Mairie de Ville la Grand.

AG District :

Interviendront : J Menand/ S Janssoone /B Cheneval

DIVERS

- Médailles : un document d'attribution des médailles a été rédigé est sera inclus au site à la rubrique Doc Clubs

- Hôpital et EPHAD de La Tour : à l'initiative de G Moscato, une démonstration de Foot en marchant et de Golf foot a été présentée, merci aux membres présents. Cette initiative sera reconduite l'an prochain avec une organisation améliorée.

- Journée U7 : une belle journée. Remerciements au club de GFA pour son accueil

- Festival U13 - FC Cluses : une bonne journée avec une organisation impeccable

- Tournoi de l'équipe de France des amputés de septembre prochain à Annecy le Vieux : le District offrira les ballons

- Une étude de faisabilité de l'extension du District est engagée pour une réalisation éventuelle d'ici quelques années.

Remerciements du Président D ALLARD qui clôture la séance.

Le secrétaire général

Jean Denis ROUX

REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU LUNDI 13 JUILLET 2026

Présents : Denis ALLARD, Christian PERRISSIN, Bernard CHENEVAL, Maurice CARUSO, Pierre BOISSON, Jean Michel BAULMONT, Gregoire MOSCATO, Aldo MARCOTULIO, Emmanuel DUPRE, Denis MOUCHET, Pierre BERNARD, Laurent LUTZ, Michel POIRRIER, Brigitte BARD, Frederic SUSSEY, Alain PARENT, Isabelle BLANCHET-VOYET ? Philippe CHEVRIER, Pascale GALLAY, Alain ROSSET.

Excusés : Jean Denis ROUX, Didier MAREL, Alexandra GARCIA, Marguerite LESUEUR, Leo ADJIMAN, Charles MERCIER GUYON

Le Président et les membres du comité de direction remercie le club de FOOT SUD GESSIEN, pour son accueil et la parfaite organisation matérielle de l'assemblée générale du 4 juillet dernier à THOIRY. Ils remercient également la municipalité de THOIRY, pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

Le comité de direction arrête le calendrier prévisionnel des réunions et manifestations pour la première partie de la saison 2026-2027.

Les **réunions de rentrée des clubs** auront lieu cette année à l'Espace THILLIER à Cruseilles :

- Mardi 25 aout 2026 à 19h pour les équipes seniors D1 + D2
- Mercredi 26 août 2026 à 19h pour les équipes premières D3 + D4 + D5

Espace THILLIER 588 Route des Dronieres 74380 CRUSEILLES

Il définit les thèmes qui seront abordés et souhaite initier un temps d'échanges avec les représentants des clubs.

Le CD prend connaissance du projet de composition des poules de foot à 11 présenté par la commission des compétitions. Ce projet prend en compte, dans la limite du possible, des desideratas des clubs, et des déplacements raisonnables. Après discussion le projet définitif est adopté pour publication dès le 15 juillet prochain.

Après présentation des différentes requêtes, le CD confirme l'application de la sanction financière pour les clubs absents à l'assemblée générale de Thoiry.

Le CD confirme, pour la saison 2026-2027 les dispositions prévues dans nos règlements sportifs à l'égard des clubs hors district HSPG, participants à nos championnats féminins.

Le CD valide l'organisation de cette saison :

- finale du Festival U13 Pitch à EVIAN
- Journée Nationale des U7 à FILLINGES

Le Président informe le CD des conditions relatives à la prochaine convention de partenariat établie avec le Crédit Mutuel Savoie Mont-Blanc.

Le Président fait un point sur les différentes représentations du district effectuées ou à venir lors des différentes manifestations des clubs.

Suite à une demande de tutorat d'une apprentie BMF auprès du club de DIVONNE, Pierre BERNARD contactera le tuteur concerné pour une éventuelle régularisation des obligations réglementaires

Une **convention de partenariat avec l'association « les bouchons 74 »** a été établie et sera signée officiellement lors d'une prochaine manifestation.

Le CD valide les demandes d'ententes :

- U15 F = FC Leman et Douvaine Loisin
- U13 F = FC Leman et Douvaine Loisin
- Seniors D5 = FC Salève et Arthaz
- U15 = TEGG et Amphion sous réserve d'intégration des équipes au bon niveau de compétition

Le président informe le CD que la prochaine **rencontre interlignes / FFF aura lieu les 21 et 22 septembre** prochains dans la Ligue de Méditerranée, avec la participation du Président de district et de 2 membres du CD

Christian PERRISSIN a souhaité être déchargé de sa fonction de président-délégué, tout en restant vice-président, le Président propose Pierre BOISSON pour le remplacer au titre de président délégué du district : validation à l'unanimité.

Modification de composition des Commissions :

Commission d'Appel : Suite au départ de Marc GODET, il est proposé la candidature de Mme Patricia VINCENT pour le remplacer : validation du CD

INFORMATIONS DIVERSES :

- Le conseil de ligue du 11 juillet dernier a validé la dérogation pour notre district de l'article 73 des RG FFF : 3 U16F et 3 U17F peuvent pratiquer en seniors Féminines.
- Evolution des critères FAFA : Alain ROSSET prépare une large information à destination des clubs pour la rentrée prochaine
- Commission de Discipline : Suite à la réunion du Comité du 20/06, la Commission de Discipline demande au Comité Directeur de considérer que ses dispositions constituent désormais son barème de référence et ce pour les rencontres à compter du 01/08/26.

Le Président remercie les participants et clôt la séance.